

Communiqué de presse

Augmentation sensible des immatriculations de vélos électriques rapides en février (+8,2 %)

Janvier semblait annoncer une reprise prudente des immatriculations de speed pedelecs. Février confirme indubitablement cette tendance : les immatriculations ont augmenté de pas moins de **+8,2 %** par rapport à février 2020. Les particuliers représentent un peu plus de la moitié des immatriculations.

*« Le nombre d'immatriculations dépasse de 886 unités, c-à-d. de pas moins de **+8,2 %**, celles de février 2020. Ce qui ne fait pas seulement naître l'espoir que la branche connaîtra une relance rapide et totale après une année médiocre (-6,2 % en 2020) mais aussi que les vélos électriques rapides se maintiennent comme moyen de transport. A plus forte raison lorsqu'à terme nous serons de nouveau confrontés à des bouchons plus denses, »* affirme Filip Rylant, porte-parole de TRAXIO. *« Le vélo électrique rapide s'est taillé une place dans nos rues. Non seulement en Flandre et à Bruxelles mais également en Wallonie où la croissance du nombre d'immatriculations est permanente. Alors que les sociétés de leasing et les vélos de société font du sur place, les particuliers sont à l'avant du peloton. Des investissements publics dans l'infrastructure cycliste ne fera qu'accentuer cette tendance. »*

Particuliers contre entreprises

Avec 886 immatriculations en février, les statistiques d'immatriculation ont progressé de **+8,2 %** comparées à février 2020. Plus de la moitié (51,4 %) des immatriculations émanent de particuliers. Après un mois de février 2020 médiocre, les particuliers ont immatriculé 13,3 % de speed pedelecs de plus le mois dernier.

Si le mois dernier le leasing montrait encore des signes de croissance, elle s'est pourtant stabilisée avec une hausse d'à peine **+0,5 %** par rapport à l'an passé. Les immatriculations de vélos électriques rapides par des entreprises ont même reculé de **-0,8 %**. Tendance sans conteste attribuable à la diminution des bouchons pendant l'ère corona.

Divergences géographiques

Les speed pedelecs demeurent surtout populaires en Flandre : sur 1.688 immatriculations, la Flandre occupe la pole position avec 1.600 immatriculations (95 %).

La province d'Anvers avait connu une année difficile en 2020 mais affiche pour le deuxième mois d'affilée des chiffres positifs (**+10 %**) et reste largement en tête avec 457 nouvelles immatriculations. La Flandre orientale encaisse un recul de **-5 %** et le Brabant flamand plonge dans le rouge pour le deuxième mois de suite (**-7 %**). Nous observons toutefois une forte embellie dans les provinces de Limbourg (+29 %) et de Flandre occidentale (+24 %).

A Bruxelles et en Wallonie, les statistiques d'immatriculations restent timides : 40 à Bruxelles, soit un léger recul de 2 % alors qu'en Wallonie, la croissance en chiffres absolus est minimale. La province de Namur régresse, mais dans les autres provinces, les immatriculations connaissent une forte embellie, ce qui montre l'intérêt croissant pour le vélo électrique rapide dans la partie francophone du pays.

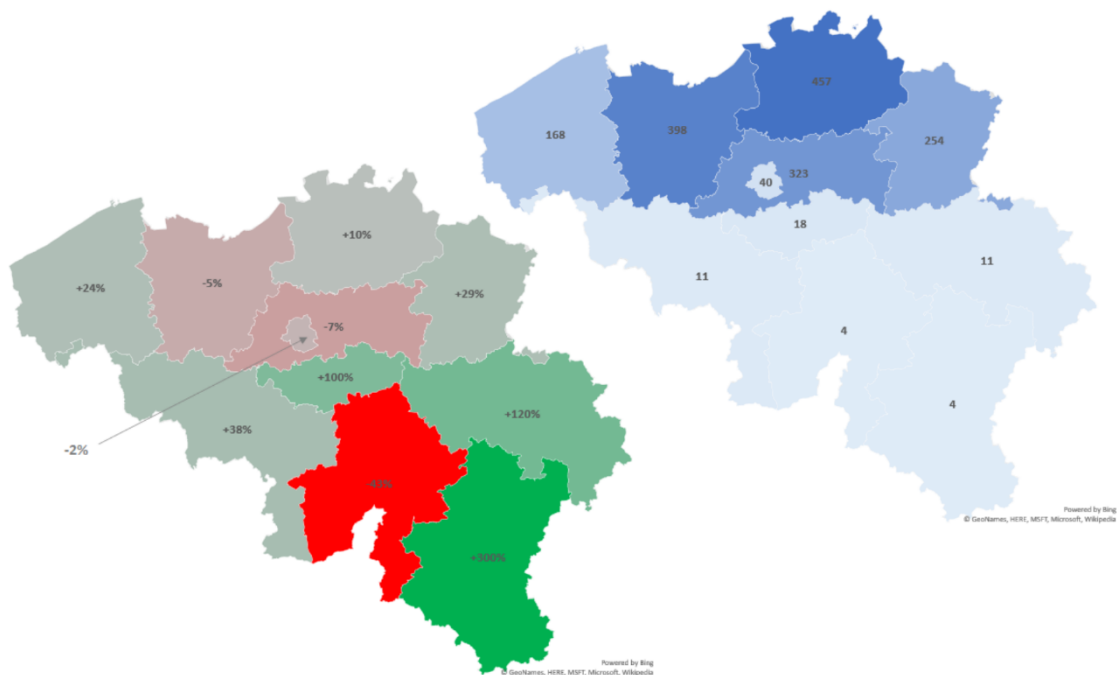
Statistiques détaillées par province (nombre d'immatriculations) – année 2021 complète

Province	Nombre	% par rapport à 02/2020
Anvers	457	+10%
Flandre orientale	398	-5%
Brabant flamand	323	-7%
Limbourg	254	+29%
Flandre occidentale	168	+24%
Bruxelles	40	-2%
Brabant wallon	18	+100%
Liège	11	+120%
Hainaut	11	+38%
Namur	4	-43%
Luxembourg	4	+300%

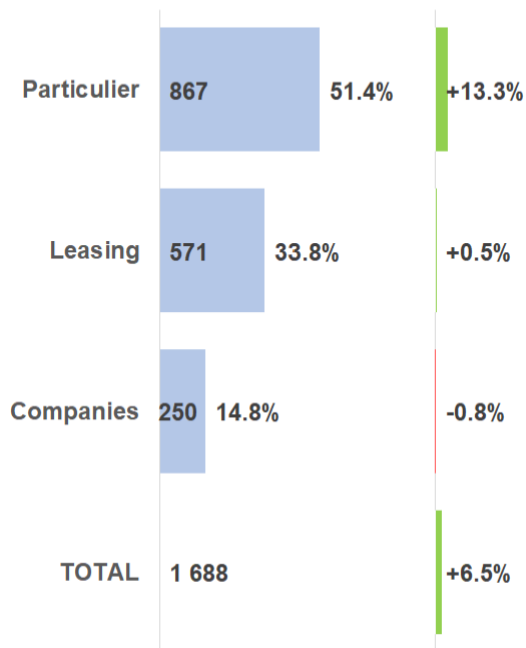
Markt – Marché



Groote & Evoluties / province – Taille et Evolutions / province (YtD)



Per type - Par type (YtD)



Bruxelles, le 6 mars 2021

Note pour la rédaction, non destinée à la publication

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Filip Rylant au 0475/35 45 64.